

Jean-Yves LE BOUILLONNEC
Député du Val de Marne

CACHAN, le 24 FEV. 2017

Madame Guylène MOUQUET-BURTIN
IA -DASEN
INSPECTION ACADEMIQUE
Immeuble Saint-Simon
Direction des services départementaux de
l'Éducation Nationale du Val-de-Marne
68 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
94011 CRETEIL CEDEX

DB/CL

Madame la Directrice académique,

Alerté par les représentants de parents d'élèves des écoles et les équipes pédagogiques, je me permets d'attirer votre attention sur l'impact de la nouvelle carte scolaire 2017-2018 sur plusieurs écoles de la circonscription, à Arcueil, à Cachan et à Villejuif.

A Arcueil, j'ai été saisi de la situation de l'école élémentaire Jean Macé, qui est dans le quartier le plus en difficulté de la ville et qui bénéficiait depuis plusieurs années, d'un regard particulier. L'augmentation des effectifs prévue amène à une moyenne particulièrement élevée pour cet établissement scolaire, qui accueille notamment des enfants allophones dont les familles sont hébergées dans deux hôtels du SAMU social, implantés sur la commune.

La maternelle Olympe de Gougues, qui est sortie du réseau d'éducation prioritaire en 2015, a une moyenne de 29 élèves (hors TPS), en comptabilisant les inscriptions effectives déjà enregistrées par la municipalité.

Enfin, il me semble important d'attirer votre attention sur la maternelle Barbusse pour laquelle une fermeture conditionnelle est annoncée. L'expérience de ces dernières années a en effet montré que les effectifs envisagés pour cette école ont souvent été dépassés. Cela appelle toute notre vigilance.

A Cachan, les mesures annoncées pour la maternelle de La Plaine m'inquiètent particulièrement. Le quartier La Plaine est un Quartier Veille Active de la Politique de la Ville et de grandes difficultés économiques et sociales subsistent malgré les politiques publiques conduites pour ce quartier par la municipalité et les différents acteurs. Dans cette école, qui accueille aussi 5 enfants en situation de handicap, la moyenne serait bien trop élevée si la fermeture était confirmée.

Deux fermetures de classe sont par ailleurs annoncées aussi pour l'école maternelle Paul Doumer, ce qui porte la moyenne des effectifs à 32 élèves par classe et ne saurait donc être admis.

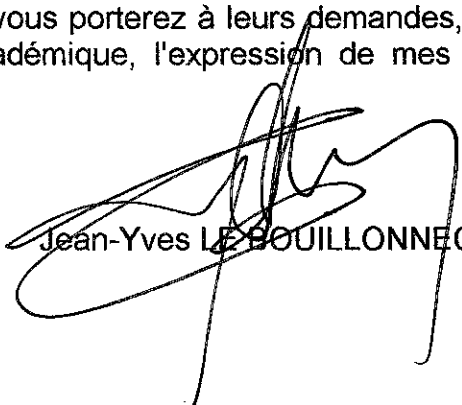
A Villejuif, je souhaite tout particulièrement attirer votre attention sur les écoles maternelle et élémentaire Paul-Vaillant-Couturier. Le contexte social du quartier m'amène à vous demander de revoir vos propositions de fermeture en maternelle et en élémentaire. De nombreux incidents se succèdent dans ce quartier. Une partie de la population se trouve en grande détresse. Au vu de cette situation reconnue par tous, ce groupe scolaire, a pu bénéficier d'effectifs allégés ces dernières années, permettant de préserver ainsi un équilibre qui reste très fragile et de protéger l'école, qui reste le seul service public de ce quartier très difficile. Aussi, dans ce contexte très particulier, j'appelle également votre plus grande vigilance sur ce groupe scolaire.

Une deuxième situation attire particulièrement mon attention. Il s'agit de l'école maternelle Joliot Curie, qui est sortie du réseau d'éducation prioritaire en 2015 et pour laquelle un engagement de maintien des taux d'encadrement semble avoir été pris. Le quartier Alexandre Dumas, est un Quartier Prioritaire Politique de la Ville et les difficultés sociales y sont croissantes. Si la fermeture d'une classe était confirmée, le taux d'encadrement de cette école maternelle serait bien au-dessus de la moyenne maximum à laquelle l'Education nationale s'est engagée.

2

La Loi Refondation de l'école et la vigilance de nos ministres successifs en charge de l'Education ont permis une vigilance toute particulière pour notre académie et des dotations importantes. Je salue ces mesures qui favorisent la réussite de tous les enfants dans leurs apprentissages. Toutefois, nous ne pouvons que constater le fait que ce ne soit pas suffisant et qu'il est primordial de poursuivre en ce sens. C'est pourquoi, j'apporte tout mon soutien dans leurs revendications de moyens humains supplémentaires et de conditions qui garantissent l'inflexion des inégalités qui se creusent aux élus, délégués des professeurs et des parents d'élèves de ces écoles que vous avez pris le temps de recevoir ces derniers jours.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à leurs demandes, et je vous prie d'agréer, Madame la Directrice Académique, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Jean-Yves LE BOUILLONNET.